

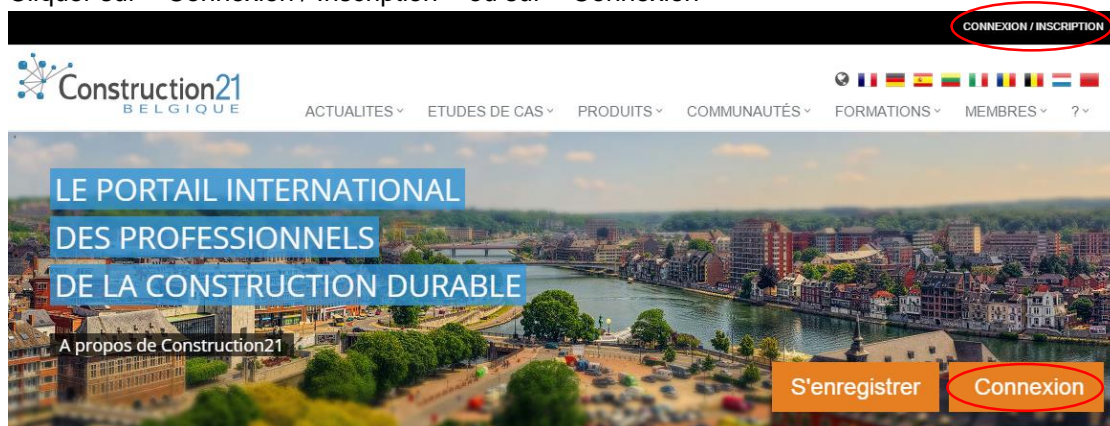
CREER UNE PAGE ENTREPRISE/ORGANISATION

1

S'IDENTIFIER

Aller sur <http://www.construction21.org/belgique/>

Cliquer sur « Connexion / Inscription » ou sur « Connexion »



Pas encore de compte ? Suivez les instructions du tutoriel « [Comment s'inscrire](#) »

2

PASSEZ VOTRE SOURIS SUR LE MENU « MEMBRES »

1. Cliquez sur le sous-menu « Entreprises/Organisations »



2. En haut à gauche de votre écran, sous les onglets, cliquez « ajouter votre entreprise »



3

REEMPLIR LES CHAMPS

Nom de l'entreprise: ?

Logo: ?

[Parcourir ...](#)

Adresse - Rue: ?

Code postal: ?

Ville: ?

Pays: ?

Géolocalisation:

[Vérifier la position](#)

Site web: ?

Twitter: ?

Mots clés séparés par une ',' : ?

Type d'entreprise: ?

Nombre d'employés: ?

Secteur d'activité: ?

Description:

Styles Format **B** *I* U ~~S~~ |

1. Entrez le nom de l'entreprise
2. Chargez le logo de votre société/organisation
3. Précisez l'adresse (rue, code postal, ville, pays) de votre entreprise et cliquez sur le bouton « Vérifier la position » pour activer la géolocalisation.
4. Entrez l'adresse url de votre site internet en commençant par http://
5. Le Champ description vous permet de rédiger une présentation de votre société en quelques paragraphes, avec des illustrations et des liens internet.
6. Si votre entreprise fait partie d'un réseau (syndicat professionnel, cluster, fédération, etc...) vérifiez si ce réseau possède une page sur Construction21 en consultant le champ déroulant et rattachez votre entreprise à cette page. Une même entreprise peut appartenir à plusieurs réseaux.
7. Dans le dernier champ, indiquez les noms des utilisateurs Construction21 autorisés à modifier la page entreprise (il peut s'agir du service communication par exemple).
8. Cliquez sur « Valider » : votre page est enregistrée et publiée. Vous pouvez y revenir à tout moment via votre profil ou en allant dans la rubrique « Entreprise/Organisation » du menu « Membres ».
9. Pour modifier votre page entreprise, il vous suffit de cliquer sur « Modifier » en haut à gauche de votre page entreprise (Accessible à toutes les personnes en charge de la fiche de votre entreprise).

4

RATTACHER VOTRE PROFIL A UNE ENTREPRISE

1. Connectez-vous à votre profil Construction21 en cliquant sur votre nom d'utilisateur en haut à droite de votre écran, puis sélectionnez « Mon profil ». (Si besoin, suivez les instructions du tutoriel « [Comment compléter ou modifier son profil](#) »)
2. Dans le champ « Entreprise/Organisation », commencez à taper le nom de votre entreprise et sélectionnez le nom adéquat parmi les propositions.
3. Validez.

5

VOTRE PAGE « RESEAU »

Pour créer votre page « Réseau », suivez la même démarche, après avoir sélectionné la rubrique « Réseau » dans le menu « Membres ».

NB : Votre page réseau n'apparaîtra pas immédiatement, elle doit être validée par les modérateurs du site avant publication.

6

INVITER A REJOINDRE UNE PAGE ENTREPRISE

Invitez les autres salariés de votre entreprise à rejoindre Construction21 et à rattacher leur profil à votre page entreprise.

De même, invitez les adhérents de votre réseau à créer leur page entreprise et à se rattacher à votre réseau.